

Regards sur

Anjou

Avril 2019 / Volume 46, numéro 3

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

REVITALISATION



AVENUE DE CHAUMONT : LE PROJET EST LANCÉ

Depuis plusieurs années, l'arrondissement d'Anjou souhaite revitaliser l'avenue de Chaumont, une artère commerciale très appréciée des résidents du quartier du Vieux-Anjou. La revitalisation de ce secteur est essentielle afin de redonner un peu de vitalité et de dynamisme à cette rue qui en a manqué dans les dernières années. Bonne nouvelle ! C'est maintenant officiel, l'arrondissement d'Anjou procédera à la mise en place des opérations de revitalisation dès cet été. En effet, le bureau de projet créé par l'arrondissement travaille actuellement à produire les plans d'aménagement du projet.

Prenez note que les commerçants et les propriétaires de l'avenue de Chaumont seront rencontrés au cours du mois d'**avril** afin de présenter les prochaines étapes du projet. De plus, une rencontre d'information pour les citoyens se tiendra juste avant le conseil d'arrondissement du **4 juin** prochain. Surveillez l'infolettre de l'arrondissement pour tous les détails.

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

ON VEUT CONNAÎTRE VOTRE OPINION



L'administration que j'ai le privilège de diriger garde toujours comme objectif de maintenir une communication active avec la population et de valoriser la participation citoyenne à la vie municipale.

Le citoyen est au cœur de nos décisions et de nos actions. Tout est pensé en fonction de vos besoins et de vos attentes afin de vous offrir un cadre de vie stimulant et des services municipaux de grande qualité dans une perspective d'amélioration continue, au meilleur coût possible.

L'arrondissement d'Anjou est reconnu pour la vitalité de sa vie communautaire et pour le niveau d'engagement de ses citoyennes et de ses citoyens dans la vie démocratique. C'est un atout distinctif que nous voulons maintenir afin d'être toujours au diapason de vos besoins et de vos attentes.

Toujours soucieux de maintenir ce lien de proximité et de rester à l'écoute de la communauté angevine, nous souhaitons avoir votre opinion sur différents aspects qui touchent la vie quotidienne de notre arrondissement. Par conséquent, vous recevrez au mois de mai prochain, dans le *Regards sur Anjou*,

un questionnaire dont l'un des objectifs est de prendre connaissance de vos attentes au sujet de certaines actions à entreprendre. C'est devenu une tradition depuis plus de 15 ans de vous consulter et j'espère que vous serez, encore une fois, nombreux à participer à cet exercice, car votre opinion est importante pour nous. Vos réponses et commentaires seront d'une grande utilité dans la préparation du plan d'action 2019-2021 que nous allons mettre de l'avant.

L'hiver fut vigoureux, c'est le moins qu'on puisse dire. Au moment où vous lirez ces lignes, le printemps sera enfin à nos portes, du moins, je l'espère ! D'une façon ou d'une autre, le temps est propice à regarder en avant autour d'une vision qui sera claire, mobilisatrice et inspirante, tant pour l'organisation municipale que pour l'ensemble de la population.

En terminant, permettez-moi de vous réitérer, au nom de vos élus, notre fierté de vous servir et de vous remercier de la confiance que vous nous témoignez jour après jour. Nous sommes toujours aussi déterminés à travailler pour préserver la qualité de vie qui nous distingue et à maintenir la tradition d'excellence qui caractérise Anjou. Nous sommes accessibles et à votre écoute.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les prochaines séances se tiendront les mardis **2 avril** et **7 mai**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.
Renseignements : 514 493-8000 ou 311

NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Lors de la séance du 5 mars dernier, Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, district Centre, a été nommée mairesse suppléante d'arrondissement pour les mois de mars à juin 2019.



RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES D'AUTOMOBILES

Date limite : 15 avril

RÉSIDUS VERTS



LA COLLECTE EST DE RETOUR

La collecte des résidus verts dans les secteurs résidentiels reprendra sous peu. Protégez l'environnement concrètement en y participant, car les matières ramassées seront compostées.

Pour vous départir de résidus verts, nous vous demandons d'utiliser des poubelles ou un contenant rigide réutilisable muni de poignées et sans couvercle (dimension similaire aux poubelles utilisées pour les ordures ménagères), des boîtes en carton, des sacs de papier conçus à cet effet que l'on trouve dans plusieurs commerces. Prenez soin de bien fermer les contenants et de les placer en bordure de trottoir sur votre terrain, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte.

COLLECTE DE BRANCHES DE FEUILLUS

À partir du **1^{er} mai**, la collecte de branches de feuillus se fera en même temps que celle des résidus verts.

RÉSIDUS VERTS ACCEPTÉS

- Résidus de nettoyage de jardin, de potager et d'arbre fruitier
- Rognures de gazon
- Feuilles mortes
- Branches de feuillus et de conifères de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre, attachées en fagot avec de la corde ou déposées dans les contenants autorisés

RÉSIDUS REFUSÉS

- Résidus alimentaires (notamment les restes de table)
- Litière d'animaux
- Terre et pierres
- Branches de feuillus et de conifères de plus de 1 m de long et de 5 cm de diamètre
- Branches coupées par une entreprise privée (qui doit elle-même s'en départir)
- Toute branche non attachée en fagot ou non déposée dans un contenant autorisé
- Souches et troncs d'arbre

CALENDRIER DES COLLECTES DE RÉSIDUS VERTS

Les mercredis 1^{er}, 15 et 29 mai, 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 août

La collecte se poursuivra jusqu'en novembre. Les dates suivantes seront précisées dans le bulletin *Regards sur Anjou* du mois d'août.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

LE SECTEUR 4 ENTRE DANS LE CIRCUIT DE LA COLLECTE

Le **mardi 7 mai** prochain, la collecte des résidus alimentaires commencera dans le secteur 4 de l'arrondissement pour les habitations de huit logements et moins. La collecte d'ordures ménagères se tiendra le vendredi.

PARTICIPATION CITOYENNE

Votre participation est indispensable pour assurer le succès de la collecte. Si vous résidez dans le secteur 4, vous recevrez **entre le 29 avril et le 6 mai** un bac brun à placer à l'extérieur en vue de la collecte ainsi qu'un récipient plus petit, le bac de comptoir pour la cuisine. Tous les résidus alimentaires et les restes de repas sont acceptés, tout comme les essuie-tout sales, les assiettes en carton, les filtres à café, les emballages de nourriture en papier ou en carton souillés, etc. Vous aurez donc beaucoup moins de choses à jeter aux ordures ménagères. Rappelons que selon la réglementation en vigueur les bacs entreposés à l'extérieur ne doivent pas être visibles de la rue en dehors des heures de collecte.

VALORISATION

Les résidus alimentaires et les autres restes de table seront dorénavant transformés en compost et en énergie renouvelable. Ils représentent environ le quart des matières résiduelles produites annuellement par chaque Montréalais. En les détournant de l'enfouissement et en les valorisant, nous diminuons les risques de pollution des eaux et la production de gaz à effet de serre et nous contribuons à faire d'Anjou un endroit où il faut bon vivre tout en agissant pour la protection de la planète.

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES



CAMPAGNE D'INFORMATION

Avec la livraison des bacs, vous obtiendrez une trousse d'information qui vous guidera afin de bien les utiliser. La collecte des résidus alimentaires s'intègre très rapidement à la routine quotidienne, au même titre que le recyclage, qui fait aujourd'hui partie intégrante de nos habitudes de vie. De plus, du **15 au 27 avril**, une patrouille de sensibilisation de Nature-Action Québec sillonnera le secteur 4 pour vous informer sur cette nouvelle collecte et répondre à vos questions.

Deux kiosques d'information se tiendront également afin de vous donner des renseignements sur la collecte des résidus alimentaires.

Judi 9 mai, de 16 h à 19 h
Hall de la bibliothèque Jean-Corbeil (7500, avenue Goncourt)

Mercredi 15 mai, de 16 h à 19 h
Centre communautaire Roger-Rousseau, 2^e étage
(7501, avenue Rondeau)

Renseignements : 311 ou bureau Accès Anjou.

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 235 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130



BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 13 AVRIL

• DE 9 H À MIDI
Richard Leblanc
Conseillère
d'arrondissement,
district Est



SAMEDI 27 AVRIL

• DE 9 H À MIDI
Lynne Shand
Conseillère
d'arrondissement,
district Ouest



SAMEDI 11 MAI

• DE 9 H À MIDI
Kristine Marsolais
Conseillère
d'arrondissement,
district Centre



SAMEDI 25 MAI

• DE 9 H À MIDI
Andrée Hénault
Conseiller de la Ville
pour l'arrondissement
d'Anjou



CONGÉ DE PÂQUES ET JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Les élus et le personnel de l'arrondissement d'Anjou souhaitent de joyeuses Pâques à toute la population angevine ainsi qu'une belle fête des Patriotes. Veuillez noter que les horaires d'ouverture des installations de l'arrondissement entre le vendredi 19 et le lundi 22 avril ainsi que pour la journée du lundi 20 mai seront les suivants :

	VENDREDI 19 AVRIL	SAMEDI 20 AVRIL	DIMANCHE 21 AVRIL	LUNDI 22 AVRIL	LUNDI 20 MAI
Bureaux administratifs Centre Roger-Rousseau	FERMÉ				FERMÉ
Bibliothèques Centre communautaire d'Anjou	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ		FERMÉ
Aréna Chaumont	OUVERT		FERMÉ	OUVERT	FERMÉ
Complexe sportif	OUVERT		FERMÉ	OUVERT	OUVERT

Les collectes des ordures ménagères et des résidus alimentaires auront lieu, comme d'habitude, le Vendredi saint, le lundi de Pâques et le lundi de la fête des Patriotes dans les secteurs concernés.

SERVICE OFFERT AUX CITOYENS



des documents est gratuite, mais vous devez fournir une preuve de résidence à Anjou. La compagnie déchiquette les documents de manière à pouvoir les recycler en évitant qu'ils ne puissent être reconstitués.

Documents acceptés :

- Papier : relevé bancaire, déclaration de revenus, facture, etc. ;
- Plastique : carte d'identité, permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc. ;
- Supports de conservation : CD, bande vidéo, DVD, disque dur, etc. (ils seront déchiquetés en usine).

Les industries, commerces et institutions doivent faire leurs propres démarches auprès des entreprises spécialisées pour obtenir un service de déchiquetage et de destruction sécurisée de documents.

? > Renseignements : 311

DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS

L'arrondissement d'Anjou vous propose de faire détruire de façon sécuritaire et confidentielle les documents personnels dont vous souhaitez vous départir. Une unité de déchiquetage mobile prendra place dans le stationnement de l'hôtel de ville le **samedi 8 juin, de 9 h à 13 h 30**, tandis qu'une autre sera postée de **9 h à 10 h** au parc Lucie-Bruneau. La destruction

APPEL DE CANDIDATURES



Parc Lucie-Bruneau

SURVEILLANTS-SAUVETEURS DEMANDÉS

La SOGEP est à la recherche de candidats pour occuper le poste de surveillant-sauveteur qualifié « Sauveteur national » pour les piscines et pataugeoires extérieures d'Anjou. Vous pouvez postuler en envoyant votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae par courriel à piscinesanjou@sogep.ca.

? > Renseignements : www.sogep.ca/carrieres

COLLECTE ITINÉRANTE



ON RÉCUPÈRE LES RDD ET LES TIC

La prochaine collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) et de matériel électronique aura lieu le **samedi 8 juin, entre 9 h et 17 h**, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement. Les RDD sont des produits d'usage domestique pouvant présenter un danger pour la santé ou l'environnement lorsqu'on les utilise, entrepose ou élimine inadéquatement : peinture, solvants, batteries, antigels, huiles à moteur, nettoyants, piles, pesticides, engrais chimiques, médicaments et seringues. Vous pouvez aussi apporter votre matériel électronique désuet afin qu'il soit recyclé de façon appropriée. Attention ! Vous avez la responsabilité de détruire les données au préalable. Les entreprises, commerces et institutions doivent faire appel à des sociétés privées spécialisées pour se départir de ces résidus.

? > Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/anjou

BROCANTE – INSCRIPTION



MARDI 14 MAI : ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

Le super samedi de brocante aura lieu le **samedi 1^{er} juin, de 9 h à 15 h 30**. En raison de la quantité limitée d'emplacements alloués dans le stationnement de la mairie d'arrondissement lors de la brocante communautaire, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) procédera à un tirage au sort pour l'attribution des places. Seules les personnes possédant une carte de citoyen d'Anjou valide et une preuve de résidence sont admissibles. Le tirage au sort se déroulera au sous-sol du 7500, avenue Goncourt, de la façon suivante : le **mardi 14 mai, de 19 h à 19 h 30**, la DCSLDS remettra des coupons de tirage aux personnes présentes, à raison d'un coupon par adresse. Par la suite, à partir de 19 h 35, elle tirera au sort 100 numéros, peu importe l'ordre d'arrivée des personnes. Seules ces personnes auront droit à un emplacement.

Renseignements : 514 493-8200 (jour) ou consultez le *Répertoire d'activités printemps/été 2019* de l'arrondissement d'Anjou.

JARDINS COMMUNAUTAIRES



Jardin communautaire Roi-René

QUELQUES JARDINETS ENCORE DISPONIBLES

Certains jardinets n'ont pas encore trouvé preneur pour la saison. Pour en réserver un, composez le 514 493-8200 en journée ou envoyez votre demande par courriel à jardinsanjou@ville.montreal.qc.ca. Premier arrivé, premier servi.

JEUX DE MONTRÉAL



COMPÉTITION D'ESCRIME À ANJOU

Le **samedi 6 avril**, dans le cadre de la 42^e édition des Jeux de Montréal, l'arrondissement accueillera la compétition d'escrime au complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou : 120 athlètes provenant des 11 arrondissements y participeront, dont les jeunes du Club d'escrime Les Spartiates d'Anjou. Soyez nombreux à venir les encourager !

RAPPEL

SONDAGE EN MAI

Nous vous rappelons que l'arrondissement présentera un sondage dans l'édition du *Regards sur Anjou* du mois de mai. Il nous permettra de mettre en lumière les aspirations ainsi que les questionnements des Angevines et des Angevins. C'est pourquoi nous vous invitons à y répondre en grand nombre.

RAPPEL



Camp de jour Les Ateliers-Soleil

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR LES ATELIERS-SOLEIL

L'inscription au camp de jour Les Ateliers-Soleil débute le **15 avril, à 19 h**. Vous pouvez vous inscrire sur le site de Loisirs Montréal à l'adresse loisirs.montreal.ca ou vous rendre au comptoir du centre communautaire d'Anjou. Vous avez jusqu'à sept jours ouvrables avant le début de la semaine d'activités pour le faire ou tant que des places sont disponibles.

MOBILITÉ

ENTRÉE EN SERVICE DES DEUX NOUVELLES STATIONS BIXI À ANJOU

Bixi Montréal étend la couverture de son service de vélopartage à Anjou avec deux nouvelles stations situées au parc d'Antioche, du côté de la place d'Antioche, et sur le boulevard des Galeries-d'Anjou, près de la rue Bélanger, à proximité de la piste cyclable. Elles seront accessibles du **15 avril au 15 novembre**.

PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS

L'arrondissement entame l'élaboration d'un plan local de déplacements. L'objectif du plan est d'améliorer les conditions générales de déplacement des piétons, des cyclistes, des automobilistes et des usagers des transports collectifs et alternatifs à l'auto solo.

Il s'agit d'un instrument de planification, qui découle d'une démarche participative où les citoyens sont consultés. Suivant une approche méthodique et globale, il déterminera les orientations et les grandes actions à poser à Anjou en leur attribuant une priorité et répondra aux préoccupations relatives aux déplacements en fonction des territoires environnants.

PERMIS

NORMES À RESPECTER POUR LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Pour assurer la sécurité des citoyens, notamment celle des enfants, durant la saison de la baignade, des normes régissent l'installation des piscines résidentielles creusées ou hors terre (emplacement, clôture, appareil à proximité, etc.). Ces normes doivent être rigoureusement respectées. D'ailleurs, l'installation d'une piscine requiert l'obtention préalable d'un permis délivré par l'arrondissement (règlement RCA 40). Avant d'entreprendre les travaux de construction, présentez-vous au comptoir d'accueil des permis, le personnel vous renseignera sur toutes les règles à suivre. Le site Internet de la Société de sauvetage www.baignadeparfaite.org propose de précieux conseils de sécurité sur la piscine et ses équipements. Malgré les campagnes de sensibilisation, le nombre de noyades dans les piscines résidentielles au Québec est malheureusement encore trop élevé. Ne laissez jamais un enfant se baigner seul ou même à côté de la piscine sans surveillance.

CAMPAGNE DE VERDISSEMENT



UN ARBRE POUR MON QUARTIER

La campagne de la Soverdi (Société de verdissement du Montréal métropolitain), en collaboration avec le Regroupement des écoquartiers, est de retour. Vous pouvez acquérir et planter un ou plusieurs arbres sur votre terrain dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal. Pour la septième année, la campagne *Un arbre pour mon quartier* vise à encourager la biodiversité urbaine et à accroître le couvert végétal. **Jusqu'au 2 juin**, vous pourrez commander en ligne vos arbres au coût de 25 \$ l'unité, 35 \$ pour un arbre fruitier. Visitez le site Internet unarbrepourmonquartier.org afin de faire votre sélection parmi une vingtaine d'essences. Les arbres seront livrés chez vous le 14 juin. Il est de votre responsabilité d'être présent lors de la livraison.

OPÉRATION MÉNAGE DE PRINTEMPS



NETTOYAGE PRINTANIER ET COLMATAGE DES NIDS-DE-POULE

Le grand ménage printanier devrait se terminer au plus tard fin avril selon les conditions météorologiques. Vous apercevrez sans doute quatre balais aspirateurs et deux citernes procéder au nettoyage de la chaussée ainsi que deux autres citernes s'occuper des trottoirs dans les secteurs résidentiels durant le jour. Durant la soirée et en début de nuit, les équipements seront affectés au nettoyage de la chaussée et des trottoirs dans le secteur des affaires et pour les voies de desserte.

Durant cette période, deux équipes de quatre employés s'occuperont du nettoyage manuel à divers endroits publics. De plus, quatre employés procéderont au colmatage des nids-de-poule avec de l'asphalte chaud. Pour réduire les délais reliés au colmatage des nids-de-poule, nous utiliserons un équipement mécanisé partagé entre quatre arrondissements.

Pour ce qui est du nettoyage des parcs, cette activité est effectuée dès le milieu du mois d'avril et s'accroît avec l'arrivée des étudiants, au début du mois de mai.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Anjou-sur-le-Lac

LES BIENFAITS DE L'ARBRE URBAIN SUR LA QUALITÉ DE VIE

Les bienfaits des arbres sur l'environnement sont désormais bien connus. En milieu urbain, ils en comportent tout autant sur les plans social, culturel et économique.

Les arbres contribuent à assurer la santé et la qualité de vie des citoyens par, notamment :

- l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau grâce à leurs propriétés filtrantes ;
- la réduction des coûts de chauffage et de climatisation ainsi que des coûts de traitement des eaux ;
- l'action rafraîchissante et la diminution de la consommation d'eau potable ;
- la protection contre les grands vents et l'atténuation du bruit ;
- la réduction de l'érosion des sols et la diminution du ruissellement et des risques d'inondation ;
- l'embellissement des propriétés et l'augmentation de leur valeur foncière ;
- l'augmentation de la durée de vie des surfaces asphaltées (rue et stationnement) ;
- le maintien de la biodiversité (faune et flore) en ville ;
- la contribution à la bonne santé physique :
 - en offrant des lieux propices aux activités de plein air ;
 - en diminuant les risques de certaines maladies ainsi que les coûts associés aux soins de santé afférents ;
 - en réduisant le stress et en accélérant le processus de rétablissement ;
- l'attraction des visiteurs, des résidents et des entreprises dans un cadre naturel envié ;
- la stimulation de l'activité économique des secteurs commerciaux.

PLAN MAÎTRE DE PLANTATION 2019-2023 DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

La Ville de Montréal a adopté le Plan d'action canopée¹ 2012-2021, dont l'objectif consiste à planter 300 000 arbres d'ici 2021 sur l'ensemble du territoire montréalais. Chaque arrondissement doit y contribuer. D'ici 2023, l'arrondissement d'Anjou doit planter environ 3 500 arbres sur le domaine public². Dans cette optique, l'arrondissement a élaboré le Plan maître de plantation 2019-2023 qui définit le type d'arbres et la séquence de plantation durant les cinq années à venir en fonction de son portrait arboricole actuel (diagnostic et besoins en plantation).

1. La canopée, c'est-à-dire l'étendue du couvert végétal formé par les arbres sur un territoire, se calcule selon l'ombre au sol fournie par la couronne des arbres par rapport au territoire.
2. Le domaine public est l'emprise de rue que détient la Ville de Montréal ainsi que les parcs et espaces verts. La plantation sur les propriétés privées n'est pas visée par le Plan maître de l'arrondissement.

1 000 ARBRES À ANJOU POUR 2019

D'ici 2023, l'arrondissement effectuera chaque année une plantation d'arbres. Cet automne, ce sont plus de 1 000 arbres qui seront plantés en bordure de rue, dans l'emprise de la Ville, ainsi que dans les parcs et les espaces publics. Une campagne d'information auprès des citoyens s'amorcera sous peu. De plus amples informations suivront sur le site Internet de l'arrondissement ainsi que par la poste pour les citoyens concernés.

LE BON ARBRE AU BON ENDROIT

Le choix des arbres se fait en fonction des exigences liées à leur croissance et des contraintes du site de plantation (arbres existants, proximité des bâtiments, conduites souterraines, etc.). Il est aussi important de privilégier une biodiversité pour favoriser la résistance de la forêt urbaine face aux changements climatiques. Vous êtes à même de constater que certains insectes nuisibles comme l'agrile du frêne ont fait beaucoup de tort à la forêt urbaine. Multiplier le nombre d'espèces d'arbres augmente ainsi leurs probabilités de survie.



STOP À LA MINÉRALISATION!

L'augmentation des surfaces minéralisées (asphalte, béton, pavés) dans nos villes, particulièrement les cours avant et arrière des propriétés résidentielles, amplifie la problématique de gestion des eaux pluviales et contribue à la formation d'îlots de chaleur urbains. Ces derniers ont des impacts négatifs sur la santé humaine, l'environnement et la qualité de nos milieux de vie. La température dans les secteurs fortement minéralisés peut atteindre jusqu'à 10 °C de plus que dans les zones environnantes.

L'arrondissement demandera votre collaboration pour éviter la minéralisation des propriétés privées, voire réaménager certains espaces déjà minéralisés. Rappelons que la réglementation municipale prévoit les restrictions suivantes :

- Dans les cours avant, les espaces libres doivent être entièrement recouverts de surfaces végétales. Les constructions autorisées et les dimensions des espaces de stationnement sont limitées.
- 35 % de la surface totale d'un terrain résidentiel doit être recouvert d'une surface végétale. Cette superficie est de 20 % pour les habitations contiguës (qui ont deux murs mitoyens) et de 15 % lorsque le terrain a une superficie inférieure à 175 m². La superficie d'une piscine est incluse dans le calcul de la surface végétale.

Favoriser la plantation d'arbres et le verdissement en général permet d'atténuer les effets néfastes de la minéralisation tout en contribuant à l'amélioration du paysage urbain.

Avant de réaliser des travaux, pensez à l'importance du verdissement et informez-vous auprès de l'arrondissement.

RÉGLEMENTATION

DES MODIFICATIONS À CONNAÎTRE

VÉHICULES AUTRES QUE DE PROMENADE, VÉHICULES RÉCRÉATIFS ET REMORQUES

Des règlements modificateurs sont entrés en vigueur pour assouplir les dispositions régissant le stationnement de ces véhicules, tant sur la voie publique que sur les terrains privés. Pour voir les détails, consultez le *Regards sur Anjou* du mois de février 2019, en page 3.

CLÔTURE SUR UN TERRAIN D'ANGLE (INTERSECTION)

Dorénavant, sur un terrain d'angle, une clôture implantée dans la cour avant secondaire doit être entièrement ajourée ou dissimulée de la voie publique par une haie si elle est opaque.

Une clôture en mailles de chaîne munie de lattes n'est pas considérée comme ajourée. Plusieurs autres dispositions s'appliquent à l'installation d'une clôture, principalement sur un coin de rue. Renseignez-vous avant toute installation.

VENTES-DÉBARRAS

Désormais, vous pouvez tenir une vente-débaras jusqu'à quatre fois par année au lieu d'une seule. Celle-ci doit avoir lieu uniquement le samedi, entre 8 h et 18 h. Aucun affichage n'est autorisé et vous devez demander au préalable un permis sans frais.



Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est
514 493-8271

*Pointer les images
d'un livre à votre enfant
développe son attention.*



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Les neurones atomiques

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

BEURK OU WOW ? INSECTES ET AUTRES ARTHROPODES

Bibliothèque du Haut-Anjou

Samedi 13 avril, à 10 h 30

Inscription obligatoire

En observant des spécimens d'arthropodes vivants et naturalisés, les participants apprendront à identifier et à classer plusieurs insectes et leurs cousins. Démystifions ce groupe mal-aimé, méconnu mais combien fascinant !



PAPILLONS

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 28 avril, à 14 h

Inscription dès le 7 avril

Grâce à l'observation du cycle de transformation complet de la larve à l'adulte, ainsi que de spécimens naturalisés, les papillons n'auront plus de secrets pour vous !



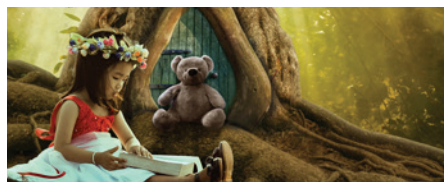
AÉRODYNAMISME ET PORTANCE

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 26 mai, à 14 h

Inscription dès le 5 mai

Venez apprendre dans cet atelier pratique comment un avion fait pour voler, quel est le poids de l'air, ce qu'est la pression statique et dynamique et bien d'autres secrets d'aérodynamisme.



Contes des petits mercredis

Bibliothèque Jean-Corbeil

Du 3 avril au 19 juin, à 10 h

Pour les enfants âgés de 0 à 2 ans et leurs parents

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires. Une période de lecture parent/enfant et d'échange suivra l'animation.

Atelier de danse traditionnelle québécoise

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 7 avril, à 14 h

Pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans

Inscription obligatoire

Dans le cadre d'Avril danse, Les Bordéliques vous font tout découvrir sur la danse traditionnelle d'ici. Quel est l'instrument le plus populaire dans la musique traditionnelle québécoise? Qu'est-ce qu'une chanson à répondre? Comment sonnent la guimbarde et la vielle à roue? Pourquoi dit-on « swing la compagnie »? Et bien plus !



Création d'un roman-photo avec iPad

Bibliothèque Jean-Corbeil

Jeu 2 mai, de 16 h à 18 h

Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

Inscription dès le 11 avril

À l'aide de tablettes iPad équipées d'une application très simple à utiliser, créez en équipe vos propres romans-photos.

Atelier de robotique LEGO Mindstorms

Bibliothèque Jean-Corbeil

Mercredi 5 juin, de 16 h à 18 h

Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

Inscription dès le 15 mai

Venez fabriquer en équipe des robots en LEGO et apprendre les rudiments de la programmation propre à la robotique.



EXPOSITION CITOYENNE



Œuvres des élèves des cours d'aquarelle et de peinture

Salle d'exposition Goncourt

7500, avenue Goncourt

Entrée libre, selon les heures d'ouverture de la bibliothèque

Du 8 mai au 3 juin

Œuvres réalisées par les élèves des cours d'aquarelle et de peinture. Vernissage en présence des élèves et des professeurs le jeudi 9 mai, à 19 h.

Du 6 au 30 juin

Œuvres réalisées par les participants de l'atelier libre d'aquarelle. Vernissage en présence des élèves et des professeurs le jeudi 6 juin, à 19 h.

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

CAFÉ RENCONTRE

Bibliothèque du Haut-Anjou

Profitez de l'occasion pour faire de nouvelles rencontres autour d'un café, lors de nos ateliers, dans une ambiance détendue et sympathique.

La posture en mouvement – pour un dos en santé

Mardi 21 mai, de 10 h à 11 h 45

Inscription dès le lundi 29 avril

Vous vous familiariserez avec le fonctionnement du corps, avec la posture et les assises qui favorisent un meilleur équilibre et vous apprendrez à reconnaître les comportements nuisibles qui peuvent engendrer fatigue, raideurs et douleurs.



RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

Les plantes de compagnonnage

Jeu 18 avril, à 18 h 30

Inscription en cours

Découvrez les plantes compagnes, amies ou ennemies, les rôles qu'elles peuvent jouer dans le jardin comme dans le potager. Activité présentée par Sylvie Fullum.



Les directives médicales anticipées et les soins de fin de vie

Jeu 16 mai, à 14 h

Inscription dès le 16 avril

La conférencière Sabrina Chauny de l'organisme Juristes à domicile présentera un survol de la Loi sur les soins de fin de vie. Parmi les sujets soulevés, discussion sur les directives médicales anticipées, les soins palliatifs et la sédation palliative continue, l'aide médicale à mourir, etc.

